

bon wagon-restaurant et, comme mon honorable ami l'a signalé, les nappes ont été remplacées par des napperons de papier. Cette initiative entrainé dans le plan général agencé par la compagnie pour lui faire subir des pertes dans le dessein éventuel de supprimer complètement le service.

Presque tous les Terre-Neuviens, à une ou deux exceptions près, se sont opposés au plan du National-Canadien. Je le répète, la démarche proposée est contraire aux recommandations de deux Commissions royales d'enquête sur les transports à Terre-Neuve. Presque tous les groupes organisés de la province s'y sont opposés. Nos syndicats et nos conseils municipaux se sont tous vigoureusement élevés contre la décision du National-Canadien.

Les Terre-Neuviens aussi s'opposent à la suppression du service-voyageurs, mais le National-Canadien et le gouvernement n'en tiennent aucun compte. Des douzaines, des milliers même de localités seront condamnées à un véritable isolement par suite de cette décision bureaucratique prise à Ottawa. Je tiens à informer le comité, le ministre des Transports et tous les ministres que la chose intéresse, que Terre-Neuve, s'étant libérée d'un régime colonial, n'entend pas devenir une colonie des bureaucrates d'Ottawa.

Un député a déjà dit, sauf erreur, que toutes sortes de rumeurs circulaient ici; pour ma part, j'en ai entendu une qui, je suis porté à le croire, n'est pas dénuée de fondement. On a dit, publiquement et confidentiellement, qu'il y a eu accord préalable entre l'actuel président de la Commission canadienne des transports et le gouvernement de Terre-Neuve pour la suppression de notre service-voyageurs par trains. Bien des gens prétendent que notre gouvernement provincial s'est engagé à ne pas s'opposer à la suppression du service-voyageurs si le gouvernement fédéral s'engageait pour sa part à aider considérablement le gouvernement de Terre-Neuve à achever la route transcanadienne. A ma connaissance, monsieur le président, aucun membre du gouvernement de Terre-Neuve, le président de la Commission des transports, le ministre des Transports ni même aucun membre du gouvernement fédéral n'ont jamais nié l'allégation. Et j'irai plus loin. Je défie sur-le-champ le président de la Commission canadienne des transports, le premier ministre de Terre-Neuve ou tout membre de son gouvernement de répondre publiquement à l'accusation, pour l'admettre ou la rejeter.

Ces derniers mois, monsieur le président, le premier ministre a péroré à profusion sur la présumée société juste et l'élimination des disparités régionales. Je le prie donc, ainsi

que ses collègues, de se joindre à la population de Terre-Neuve dans sa revendication désespérée de justice et de droits égaux dans le domaine du service-voyageurs ferroviaire. Je ne devrais pas le signaler, monsieur le président, parce que mes collègues pourraient ne pas m'approuver, mais si le premier ministre du Canada et ses collègues se joignaient à la population de Terre-Neuve pour nous redonner ce qui nous appartient, ils deviendraient alors des héros à Terre-Neuve. Je demande au premier ministre et à ses collègues de se joindre à nous dans notre lutte pour conserver ce qui nous appartient de droit et par tradition.

Étant donné les observations du premier ministre au sujet des disparités régionales et de la juste société, je le prie cet après-midi, ainsi que son gouvernement, de prendre les mesures nécessaires pour écarter la décision de la Commission des transports et pour faire savoir au National-Canadien que, même si on l'autorise à faire circuler ses autocars, cette compagnie ne sera pas autorisée à supprimer son service-voyageurs ferroviaire.

Aux députés qui ne sont peut-être pas trop au courant des termes et conditions en vertu desquels le National-Canadien est autorisé à abandonner des services ferroviaires, qu'on me permette de dire que des autocars à 39 places pour le transport des voyageurs ont été mis en service. Ces autocars doivent fonctionner conjointement avec les trains de voyageurs jusqu'à avril prochain. Si le service est rentable, le National-Canadien aura alors le droit de supprimer ses trains et d'assurer le service avec des autocars.

En toute sincérité, monsieur le président, je vous le demande: comment peut-on honnêtement dire qu'il s'agit d'un essai valable? L'hiver de 1969 peut-il servir d'indice de ce que seront les hivers de 1970, 1971, 1972 et les autres qui suivront? On a même vu à Terre-Neuve, monsieur le président, des hivers doux où il est tombé peu de neige. Dans ces conditions, il est bien possible qu'un service d'autocars réussisse à fonctionner raisonnablement, que les autocars ne restent pas en panne pendant 70 heures sur la route transcanadienne, ce qui épargnerait au président du National-Canadien et au président de la Commission canadienne des transports l'ennui et les inconvénients d'être abandonnés eux-mêmes.

Je le répète, monsieur le président, si le premier ministre est sincère lorsqu'il prétend vouloir créer cette société juste en mettant fin aux disparités régionales, alors, je le prierais de demander au National-Canadien de mettre en service ses autocars tout en continuant à assurer le service de trains pendant dix